



Konkurse - Faillites - Fallimenti

VD

1. Débitrice: **J.H CONSEIL EUROPE LTD, Robertsbridge, succursale de Crissier**, Route de Prilly 25, 1023 Crissier
2. Date du prononcé de dissolution: 20.10.2015
3. Suspension de faillite: 01.02.2016
4. Echéance selon art. 230 al. 2 LP: 22.02.2016
5. Avance de frais: CHF 4'000.00

Indication: La faillite sera clôturée si, dans le délai susmentionné, les créanciers n'en requièrent pas la liquidation et ne fournissent pas la sûreté exigée pour les frais qui ne seront pas couverts par la masse. La réclamation ultérieure d'avances supplémentaires est réservée.

6. **Remarques:** Dissolution et liquidation de la société selon les dispositions applicables à la faillite conformément à l'art. 731b CO.
But : conseil en matière de fusions et acquisitions d'entreprises ainsi que d'acquisition de biens et montage de dossiers.

Office des faillites de Lausanne
021/316.65.14
1014 Lausanne Adm cant

02638217

